

BGE Pyrénées-Atlantiques TEC.GE.COOP



PROTECTION SOCIALE DE L'ENTREPRENEUR ET DE SON CONJOINT

PUBLICS

Tous les dirigeants d'entreprise et / ou leurs conjoints collaborateurs.

INTERVENANT

Conseiller / formateur en création reprise développement d'entreprise de BGE 64 TEC.GE.COOP

MODALITES TECHNIQUES

Durée : 2 jours – 14 heures (de 9h00 à 17h30 soit 7 heures de formation)
Dates : les lundis

Pré requis :

Avoir analysé ses besoins et attentes lors d'un entretien préalable.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- ✓ Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- ✓ Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- ✓ Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- ✓ Appréhender le statut de son conjoint

METHODE PEDAGOGIQUE

Présentation, animation participative, travaux de groupes, approche individuelle

PROGRAMME

Protection sociale du chef d'entreprise

- ✓ L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
- ✓ Préparer sa retraite
- ✓ Calculer les cotisations sociales obligatoires
- ✓ La complémentaire santé
- ✓ Le statut du conjoint

Entrepreneurs, les risques que vous vous devez d'assurer

- ✓ Risques auxquels l'entreprise est exposée
- ✓ Risques auxquels le dirigeant est exposé

CONTACT

Votre interlocuteur : votre conseiller BGE 64 TEC.GE.COOP ou Laurent ASTRUC – gérant

Tél : 05 59 62 24 92

Mail : tecgecoop.pau@orange.fr